

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE
DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE
46, cours de la République - 69100 Villeurbanne

Comité syndical
Délibération de la séance du vendredi 17 mai 2024

Membres du comité syndical				Délibération n° 2415
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Evolution des postes à temps non complet n°323 Cor, 371 Trombone et 374 Tuba vers des temps complets
9	6	2	3	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Oui

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s : Monsieur Stéphane Frioux, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à M. Frioux
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon, à Mme Loire

Excusé(e)s : Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 21 mai 2024

Délibération n°2415 - Evolution des postes PEA à temps non complet n° 323 spécialité cor, 371 spécialité trombone et 374 spécialité tuba, vers des temps complet

Mesdames, Messieurs,

Suite au vote du CST du 05/03/2024 relatif à la mise en œuvre de l'organisation cible de l'ENM, il est proposé aux membres du comité syndical de faire évoluer la quotité horaire à partir du 1er septembre 2024 :

du poste 323, PEA temps non complet spécialité Cor (75%), vers PEA temps complet (100 %), soit + 4h d'enseignement hebdomadaires

du poste 371, PEA temps non complet spécialité Trombone (75%), vers PEA temps complet (100%), soit + 4h d'enseignement hebdomadaires

du poste 374, PEA temps non complet spécialité Tuba (81,25%), vers PEA temps complet (100%), soit +3h d'enseignement hebdomadaires

Les dépenses correspondantes sont inscrites au chapitre 012 du budget.

Il est proposé aux membres du comité syndical de voter ces transformations de poste.

Annexes : ancienne et nouvelle fiche de poste

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent l'évolution des postes PEA à temps complet n° 323 Cor et 374 Tuba et autorisent le Président à les signer.

Syndicat Mixte de Gestion

de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
48, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27


Stéphane FRIOUX

Président du Syndicat Mixte de Gestion

Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – PEA – COR (75%) POSTE N°323 CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

CRÉÉE

LE 01/09/2017

MISE À JOUR

CTP DU A DEFINIR

ACTUALISATION

LE CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

DIRECTION SERVICE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du cor

ACTIVITÉS

- Enseigner le cor, dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le Studio d'enregistrement au parcours des élèves.
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

Activité 4.
etc.

COMPÉTENCES

CST_2024_03_05_ENM_RP-Ancienne fiche de poste_numéro 323

| Format d'enregistre ment du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur adjoint

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel à l'ensemble des services administratifs et techniques

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 12h00 de face à face pédagogique
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de vi||urbanne

FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – PEA (CATEGORIE A) – TROMBONE (TEMPS NON COMPLET 75%) N° 371

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU 15/03/2018

LE 15/03/2018

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

DGA CULTURE JEUNESSE PROSPECTIVE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du trombone

ACTIVITÉS

- Enseigner la discipline trombone, dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques : musique ancienne (saqueboute), jazz etc.
- Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école
- Intégrer le Centre de documentation et le Studio d'enregistrement au parcours des élèves
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique (valorisation sur régime indemnitaire – groupe 2)

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique et fonctionnel au directeur adjoint

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel à l'ensemble des services administratifs et techniques

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
- **Horaires de travail**
 - 12h de face à face pédagogique
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de vi||urbanne

374 FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – PEA (CATEGORIE A) – TUBA (81.25%) N° 374

CRÉÉE

LE 01/09/2017

MISE À JOUR

CTP DU 15/03/2018

ACTUALISATION

LE 15/03/2018

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DGA CULTURE JEUNESSE PROSPECTIVE

DIRECTION SERVICE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du tuba

ACTIVITÉS

- Enseigner le tuba, dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies

CST_2024_03_05_ENM_RP-Ancienne fiche de poste_numéro 374

| Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique (valorisation sur régime indemnitaire – groupe 2)

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur adjoint.

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel au directeur

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 13h00 de face à face pédagogique pour un temps complet, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – SPECIALITE COR – TEMPS COMPLET POSTE N°323 [CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.](#)

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU A DEFINIR

LE [CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.](#)

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du cor

ACTIVITÉS

- Enseigner le cor, dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques
- Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le Studio d'enregistrement au parcours des élèves.
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

Activité 4.
etc.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur adjoint

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel au directeur et à l'ensemble des services administratifs et techniques

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 16h de face à face pédagogique soit un temps complet, congés selon calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de vi||urbanne

ENSEIGNANT- PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENTARTISTIQUE- SPECIALITE TROMBONE -TEMPS COMPLET -POSTE NUMERO 371

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU 05/03/2024

LE 05/03/2024

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ENM

NOM DE LA DIRECTION.

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du trombone

ACTIVITÉS

- Enseigner la discipline trombone, dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques : musique ancienne (saqueboute), jazz etc.
- Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école
- Intégrer le Centre de documentation et le Studio d'enregistrement au parcours des élèves
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur adjoint

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel au directeur et à l'ensemble des services administratifs et techniques

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
- **Horaires de travail**
 - 16h de face à face pédagogique soit un temps complet, congés selon calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

ENSEIGNANT – PROFESSEUR D’ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – SPECIALITE TUBA – TEMPS COMPLET – POSTE NUMEROS 374

CRÉÉE

LE 01/09/2017

MISE À JOUR

CTP DU 05/03/2024

ACTUALISATION

LE 05/03/2024

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DGA CULTURE JEUNESSE PROSPECTIVE

DIRECTION SERVICE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement du tuba

ACTIVITÉS

- Enseigner le tuba, dans le domaine classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu’au cycle spécialisé, et en ouverture vers d’autres champs esthétiques Transmettre les répertoires dans une approche large, approfondie et de haute exigence de technicité et de style.
- Développer l’ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Transmettre des éléments approfondis de langages et de culture de ces différentes esthétiques
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l’invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l’école, diffusion, etc.)
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l’école
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d’enregistrement au parcours des élèves
- Représenter le cas échéant l’établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies

CST_2024_03_05_ENM_RP-Nouvelle fiche de poste_numéro 374

| Format d’enregistre ment du fichier : FDP_Cat_nom-du-poste_AAAA_DIRserv.docx

- Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique au directeur adjoint.

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement fonctionnel au directeur

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
 - 16h de face à face pédagogique soit un temps complet, congés selon calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CTP du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base